Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TBORGO - E3 - Réalisation d’un ouvrage (Gros Œuvre) - Session 2014

Correction de l'épreuve de Baccalauréat Professionnel

Technicien du bâtiment - Organisation et réalisation du gros œuvre

Épreuve E3 : Réalisation d'ouvrage

- Unité : U.33 Activités spécifiques et contrôles
- Coefficient : 1
- Durée : 2 heures

Correction Activité 1 : Implantation Trace

Le candidat doit implanter les poteaux P6 et P7 selon le schéma donné, en respectant les dimensions et en utilisant les outils fournis.

Questions à traiter

1. Implanter les poteaux P6 et P7

Résumé de la demande : Implanter les poteaux P6 et P7 sur le terrain en suivant les axes préétablis et matérialiser ces axes avec des fiches en acier.

Démarche :

- Utiliser le décamètre pour mesurer la distance entre le point P4 (point de référence) et les emplacements des poteaux P6 et P7, en respectant les distances indiquées dans le plan.
- Avec l’aide de l’équerre, s’assurer que les angles droits sont respectés entre les différents axes.
- Vérifier les dimensions à l’aide de la diagonale - les deux diagonales entre les poteaux doivent avoir la même longueur (tolérance de 5 mm).

Résultat attendu : Les axes des poteaux P6 et P7 doivent être matérialisés correctement avec les fiches en acier. Les cotes doivent être vérifiées et respecter les critères d’évaluation définis.

2. Poser les chaises d’implantation

Résumé de la demande : Poser les chaises à la cote de +0.25 m par rapport au niveau de référence matérialisé sur le terrain.

Démarche :

- Utiliser le niveau de chantier pour vérifier que les chaises d’implantation sont à la bonne hauteur par rapport à la cote de référence.
- Mesurer précisément la cote depuis le niveau de référence jusqu’au sommet des chaises d’implantation.

Résultat attendu : Les chaises doivent être réglées correctement à +0.25 m du niveau de référence, considérant toute variation due au sol ou au nivellement.

3. Reporter les axes des alignements

Résumé de la demande : Reporter les axes des alignements sur les chaises et tirer les cordeaux pour contrôler les alignements.

Démarche :

- Positionner les cordeaux à chaque intersection où les axes doivent se rencontrer avec la verticale des chaises d'implantation.
- Vérifier que les intersections des cordeaux correspondent à la verticale des points des chaises.
- Effectuer des ajustements nécessaires pour obtenir des alignements droits et vérifier de nouveau les cotes.

Résultat attendu : Les intersections des cordeaux à la verticale des points doivent être précises et respecter les dimensions indiquées sur le schéma.

Critères d'évaluation

- Les cotes des poteaux sont respectées : Vérification des mesures.
- La cote de contrôle (diagonales) est correcte à 5 mm.
- Les chaises sont à la bonne hauteur (+0.25m).
- Les intersections des cordeaux se situent à la verticale des points.
- Les cotes lors du contrôle des alignements sont correctes.

Total : En fonction des critères, les candidats ont la possibilité de recevoir des points auprès de chaque section bien implémentée.

Conseils méthodologiques

- Gérer son temps efficacement : ne pas passer trop de temps sur une seule étape.
- Vérifier régulièrement les alignements et cotes pour éviter des erreurs importantes.
- Utiliser tous les outils à disposition pour assurer la précision (niveau, équerre, etc.).
- Être méticuleux avec les mesures et annotations pour informer clairement des placements.
- Rester calme et méthodique face aux difficultés rencontrées lors de l'implantation.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.